

8ème Edition

Kinshasa (9-12.09.2024)

Matadi (18-19.09.2024)

THÈME:
« REVOLUTION URBAINE : DES SOLUTIONS
DURABLES DU CORRIDOR OUEST POUR
KINSHASA ET KONGO-CENTRAL ».

Rapport Final

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS



8-918092024



Sommaire

I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

II. DÉROULEMENT DE LA 8^{ème} ÉDITION

Première phase : Kinshasa

1. Cérémonie de lancement
2. Conférences et exposition
3. Activités culturelles
4. Concours étudiants avec remise de prix

Deuxième phase : Matadi / Kongo Central

1. Cérémonie de lancement
2. Conférences et exposition
3. Concours étudiants avec remise de prix

III. CONCLUSION GÉNÉRALE

IV. ANNEXES

I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

EXPOBETON RDC 2024 8^{ème} ÉDITION

EXPOBETON RDC ASBL.

Salon dédié au développement des villes, des corridors, et des zones économiques spéciales organise chaque année des assises axées sur le développement des infrastructures en République Démocratique du Congo. Ce salon est aujourd'hui la plus grande rencontre réunissant des experts nationaux et internationaux pour débattre des questions liées aux infrastructures, à l'aménagement urbain, aux corridors, et aux zones économiques spéciales.



La 8^{ème} édition d'EXPOBETONRDC, tenue en collaboration avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Kongo Central (CCIKC), s'est déroulée au Centre Financier de Kinshasa et au Port ONATRA de la ville de Matadi, dans la province du Kongo Central, sous les auspices du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence **Tshilombo Tshisekedi Félix Antoine**, avec l'accompagnement du Gouvernement central dirigé par Madame la Première Ministre, Son Excellence **Suminwa Tuluka Judith**, ainsi que des gouvernements provinciaux de Kinshasa et du Kongo Central.



L'objectif de ce grand forum est de dresser un état des lieux, d'élaborer des projections sur les infrastructures en RDC et de proposer des recommandations adaptées au cas par cas.

Il offre aux participants (chercheurs, urbanistes, architectes, décideurs, représentants de la société civile, organisations régionales et internationales, ainsi que le secteur privé) l'opportunité de réfléchir, de partager des expériences et d'explorer les voies et moyens permettant à la RDC de se doter d'infrastructures de qualité, construites dans le respect des normes, afin d'améliorer le bien-être de sa population.

EXPOBETONRDC bénéficie d'une expérience indéniable grâce aux sept éditions qu'elle a organisées, principalement à Kinshasa. La dernière, la 7^{ème} édition, s'est tenue à Kolwezi, dans la province du Lualaba, sous le thème :
« Kolwezi-Lualaba, Eldorado du corridor sud de la République Démocratique du Congo-SADC ».

La 8^{ème} édition s'est déroulée pour une première fois en deux phases et dans deux provinces différentes.

La première phase, dont la cérémonie d'ouverture officielle a été présidée par le Chef de l'État, a eu lieu le mardi 10 septembre 2024 au Centre Financier de Kinshasa et s'est poursuivie jusqu'au 12 septembre.



10 au 12
Septembre 2024

Centre Financier de Kinshasa

La deuxième phase a été lancée par la Première Ministre le mercredi 18 septembre 2024 au port de Matadi, dans la province du Kongo-Central, et s'est clôturée le 19 septembre 2024.

L'expédition prévue au Kongo-Central, incluant les stations de Kisantu, Zongo, Lukala, Kimpese, Malanga et Songololo, a été annulée à la suite de contraintes logistiques.



18 au 19
Septembre 2024

Matadi : Port de Matadi



Le thème principal de la 8 -ème édition était:

« **REVOLUTION URBAINE : DES SOLUTIONS DURABLES DU CORRIDOR OUEST POUR KINSHASA ET KONGO-CENTRAL** ».


Elle a réuni des décideurs politiques, des scientifiques et experts de diverses disciplines (enseignants d'universités, architectes, urbanistes, etc.), des membres de la société civile, des organisations internationales, des entreprises publiques et privées, des bailleurs de fonds et d'autres personnalités.





II. DÉROULEMENT DE LA 8^{ème} ÉDITION

PREMIÈRE PHASE : KINSHASA

Le programme de la 1ère phase de la 8^{ème} Edition D'EXPOBETON 2024 qui s'est tenue dans la ville de Kinshasa du 9 au 12 septembre 2024 s'est présenté de la manière suivante :




-  **Le lundi 9 septembre 2024 :**
 Une journée portes ouvertes a été consacrée à la présentation des entreprises, à la visite des stands et aux échanges B2B & B2G ;

-  **Le mardi 10 septembre 2024 :**
 La matinée a été consacrée l'ouverture officielle, à la visite des stands par les officiels, et l'après-midi a marqué le début des conférences ;

-  **Le mercredi 11 et jeudi 12 septembre 2024 :**
 Conférences, Expositions, vente promotionnelle de produits et services, visite des stands et échanges B2B, B2G.

1. CÉRÉMONIE DE LANCEMENT

La cérémonie d'ouverture a été marquée à Kinshasa par les allocutions tour à tour de :

-  **Honorable BAMANISA SAIDI Jean**, Président du comité d'organisation d'Expo-BétonRDC ;
-  **Excellence Monsieur TENGE Te LITHO Didier**, Ministre Délégué auprès du ministre de l'Urbanisme et Habitat en charge de la Politique de la Ville ;
-  **Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République, Chef de l'Etat ;

Lesquelles ont été suivi immédiatement par l'ouverture officielle des travaux de ce forum.

La première allocution a été prononcée par le Président du Comité d'Organisation d'EXPOBETONRDC, l'Honorable BAMANISA SAIDI Jean qui a noté en introduction de son mot l'essor du secteur de la construction dans le pays, notamment dans les grandes villes (Kinshasa, Lubumbashi), fruit des levées des contraintes et du bon climat des affaires grâce à la volonté de SEM Président de la République TSHISEKEDI TSHILOMBO Félix Antoine.



**L'Honorable
BAMANISA SAIDI Jean**
Président du comité d'organisation
d'ExpoBetonRDC ;



**Son Excellence Monsieur
TENGE Te LITHO Didier,**
Ministre Délégué auprès du ministre
de l'Urbanisme et Habitat en charge
de la Politique de la Ville



**Son Excellence Monsieur
Félix Antoine TSHISEKEDI
TSHILOMBO,**
Président de la République,
Chef de l'Etat

“ Abordant l'objet du forum, il a épinglé que ces assises feront une vue d'ensemble de la révolution urbaine en planchant sur les aspects légaux et les perspectives de développement des villes, la structuration politico-administrative de la ville de Kinshasa non adaptée pour son développement, les nécessités des cités satellites le long de la rocade en construction et s'inspirera de l'expérience des autres villes étrangères sur la question.

A cet effet, un accent a été mis sur la nécessité d'interdire toute occupation par des lotissements parcellaires le long de la rocade pour la constitution des réserves foncières à mettre à disposition des promoteurs immobiliers, des plates-formes logistiques, des hôpitaux, des écoles, etc. ”

“ Le Ministre délégué TENGE TE LITHO Didier a, lors de sa prise de parole, exprimé sa satisfaction et sa reconnaissance à l'endroit du Président de la République pour le soin qu'il réserve à la rénovation urbaine à travers la mise en place de son Ministère.

Le caractère transversal de son Ministère touche divers acteurs intervenant dans la ville en vue d'atteindre des objectifs urbains et périurbains, la fluidité dans la mobilité des biens et des personnes, l'accès aux logements de qualité...

Il a martelé qu'au-delà de la responsabilité incombant à l'Etat, les initiatives privées à l'exemple d'ExpoBeton sont à encourager. L'organisation de la 8ème édition sur Kinshasa et Kongo Central servira de modèle national à déployer et implémenter de façon spécifique dans l'ensemble des villes de la République Démocratique du Congo. ”

“ Le secteur de la construction, des infrastructures et de l'habitat souffre depuis l'indépendance d'un manque d'attention qui n'a pas permis les anticipations avec comme conséquences le développement désordonné de nos villes comme Kinshasa et ses corollaires, déficit de logements, congestion urbaine etc.

Les partenariats publics-privés ont un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets d'envergure, à l'image de la construction des ensembles immobiliers ou des routes sur des réserves foncières sécurisées.

Son vœu est de voir les travaux de la 8ème édition aboutir à des solutions concrètes face au défi du corridor ouest jetant les bases d'une véritable révolution urbaine qui transformera Kinshasa et le Kongo central et en conséquence le territoire national

Et a déclaré ouverte la 8ème édition de l'EXPOBETONRDC 2024. ”

2. CONFÉRENCES ET EXPOSITION

Le comité scientifique d'EXPOBETONRDC a élaboré autour du Thème principal:

« REVOLUTION URBAINE : DES SOLUTIONS DURABLES DU CORRIDOR OUEST POUR KINSHASA ET LE KONGO CENTRAL »

un programme scientifique avec 5 sessions organisées en panels.

SESSION 1 : APERÇU GÉNÉRAL SUR LA RÉVOLUTION URBAINE

Panel 1 : Aspect légal, aménagement foncier, infrastructures, environnement et perspectives de développement à moyen et long terme.

1. CONSTATS

- Législation dépassée (Décret 20 juin 1957 sur l'Urbanisme, datant de l'époque coloniale) et en totale inadéquation avec les habitudes, les réalités et les us et coutumes congolaises ;
- Développement désordonné et sans normes, absence de gestion managériale de Kinshasa ;
- Planification précédée par l'occupation du sol ;
- Croissement rapide de la population entraînant une urbanisation massive et des défis majeurs en matière d'aménagement foncier, d'infrastructures, d'environnement et de développement (Selon les prévisions de l'ONU, en 2050, la RDC sera le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique et le 8e au monde avec une population estimée à 215 millions d'habitants, une croissance de la population de l'ordre de 5,1% par an) ;
- Apparition des bidonvilles à partir des années 1973 suite à la mauvaise gestion foncière ;
- Existence de nombreux acteurs parallèles et irréguliers intervenant dans la gestion foncière, ce qui empêche la mise en œuvre des projets ;
- Echec de nombreux projets d'extension de la ville de Kinshasa.

2. RECOMMANDATIONS

- Prise en compte de l'aspect culturel dans l'élaboration des lois sur l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le foncier ;
- Respect des lois existantes en matière d'urbanisation ;
- Nécessité d'intégrer les urbanistes à tous les niveaux décisionnels (central, provincial et local) concernant l'occupation des terres ;
- Faire des districts actuels de Kinshasa des villes dotées de tous les équipements urbains garantissant leur fonctionnement autonome ;
- Création des nouveaux pôles d'extension de Kinshasa porteurs de croissance ;
- Création d'un cadre économique et résidentiel pour attirer les investisseurs à Kinshasa ;
- Nécessité d'un centre unique d'ordonnancement pour la gestion de l'urbanisme et de l'habitat, des affaires foncières et de l'aménagement du territoire ;
- Mise en place d'un cadre de collaboration entre les différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre des projets immobiliers (architectes, urbanistes, ingénieurs civils, topographes, juristes, etc.) ;
- Imposition des standards à tout projet immobilier d'intégrer la donnée numérique dans sa mise en œuvre ;
- Nécessité de coordonner les projets d'ingénieries (SNEL, REGIDESO, routes, etc.) pour éviter les destructions.

Panel 2 :

Présentation vidéo sur la construction de la nouvelle ville du Caire et du Centre Financier de Moscow.

Il ressort de la présentation des travaux de transformation réalisés dans les villes du Caire et Moscow les similitudes sur les objectifs de la construction des Nouvelles villes notamment :

- le Désengorgement de la ville ancienne ;
- La réalisation de buts politiques ;
- La création d'une ville moderne, bien équipée et fonctionnelle.



Caire
Egypte



Moscow
Russie

SESSION 2 : MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE KINSHASA

Panel 1 :

SOSAK : Quelles solutions durables envisagées de l'urbanisation anarchique à une ville moderne (Développement des zones satellites)

1. CONSTAT

- Non application à ce jour, du **Schéma d'orientation stratégique de l'agglomération de Kinshasa (SOSAK)**

2. RECOMMANDATIONS

- Mettre en place une stratégie de développement urbain qui vise à désengorger la ville tout en favorisant un développement durable, inclusif, et résilient par :
 - Le Développement des Cités Satellites multifonctionnelles à Maluku et dans les zones périphériques, à travers le choix stratégique des sites en fonction de leur accessibilité, leur potentiel de développement, et de leur capacité à accueillir de nouvelles infrastructures, tout en minimisant l'impact sur l'environnement naturel, ainsi qu'un zonage mixte et équilibré incluant des zones résidentielles, commerciales, industrielles, agricoles et récréatives bien intégrées ;
 - Les infrastructures de mobilité durable et la connectivité améliorée à travers les transports publics interconnectés et le développement des infrastructures numériques pour connecter les cités satellites de Kinshasa ;
 - Des logements abordables et inclusifs à travers la diversité de types de logements adaptés à différents niveaux de revenus. Ces logements sont conçus en utilisant des matériaux locaux durables et des techniques de construction traditionnelles, permettant de réduire les coûts tout en préservant l'identité culturelle. Par ailleurs, des partenariats public-privé sont signés pour développer des projets de logements abordables et durables ;
 - Le développement économique local et la création d'emplois par la mise en place des pôles économiques diversifiés, accompagnés de formations et de soutiens dédiés aux PME ;
 - Les infrastructures vertes et la résilience climatique par la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'intégration des espaces verts et l'agriculture urbaine ;
 - L'innovation technologique et numérique en faisant de Kinshasa une ville intelligente et ayant accès au numérique ;
 - La promotion de la culture et du patrimoine local par la mise place des espaces culturels dédiés à la valorisation de la culture locale, l'art et le patrimoine de Kinshasa. Ces initiatives s'accompagnent d'une conception architecturale respectueuse, reflétant l'identité de Kinshasa tout en intégrant des matériaux et des techniques traditionnels adaptés au climat.



1. CONSTATS

- Etalement urbain dans les communes de Mont Ngafula, Nsele et Maluku où l'occupation des terres précède la planification de l'Etat entraînant le désordre urbanistique ;
- Nécessité de la réforme de l'aménagement du territoire ;
- Croissance démographique exponentielle de la ville de Kinshasa avec une projection de 15 millions d'habitants supplémentaires en 2040, à loger, dont il faut assurer la mobilité et la santé ;
- Occupation anarchique des terres due aux besoins en logement, l'absence d'offre ; entraînant l'étalement de la ville et la concentration des populations dans les communes dites urbanisées, avec comme conséquence le phénomène de morcellement ou kata kata.

2. RECOMMANDATIONS

- Identifier et sécuriser les réserves foncières ;
- Corriger les caractéristiques de la rocade : passer de 2 x 2 voies à 2 x 4 voies, vitesse de circulation de 60 à 100 km/h ;
- Réaliser les études sur le corridor de croissance, y compris les pôles urbains ;
- Mettre en place des politiques publiques cohérentes avec les réalités locales ;
- Mettre l'accent sur l'aspect participatif dans la politique de l'aménagement du territoire ;
- Prendre en compte les outils de planification comme le SOSAK ;
- Prendre une législation contraignante dans le cadre de l'utilisation de l'espace public ;
- Construire conformément aux affectations des espaces et aux types d'ouvrages que ces espaces doivent recevoir ;
- Mettre en place des pôles urbains tout le long de la rocade sud-est ;
- Finaliser le processus d'élaboration du projet de loi innovant sur l'aménagement du territoire, qui instaure le droit pénal de l'aménagement du territoire sanctionnant ses violations ;
- Créer des pôles urbains comportant tous les services sociaux de base (électricité, eau, assainissement, santé etc) ;
- Mettre en place des infrastructures routières ou de mobilité multimodale pour faciliter les déplacements des populations ;
- Penser aux générations futures en privilégiant l'utilisation des énergies renouvelables ;

- Mettre à profit le plan d'action de l'ACOPRIM, GUPEC et FONHAB ;
- Faire recours aux financements innovants comme les PPP pour le financement des projets immobiliers face à la modicité des crédits alloués par l'Etat et disponibiliser des sites viabilisés pour des logements abordables à coûts réduits ;
- Améliorer la gouvernance foncière face à la forte demande de terre pour le logement ;
- Mettre en application la politique foncière nationale adoptée par le Gouvernement le 15/04/2022 pour la maîtrise de l'assiette foncière ;
- Appliquer de manière stricte la loi attribuant le monopole du foncier à l'Etat pour éviter la pluralité des intervenants fonciers et de ce fait l'étalement des villes et des constructions anarchiques ;
- Valoriser le patrimoine immobilier de l'Etat par des PPP et construire des immeubles à étages pour augmenter l'offre en matière de logement ;
- Assurer la coordination des activités des Ministères de l'Urbanisme et habitat, Aménagement du territoire, Affaires Foncières etc. pour une action juridique cohérente.



Panel 3 : Présentation des grands projets immobiliers de Kinshasa

1. CONSTATS

- L'essentiel des projets à Kinshasa fait la promotion des appartements de luxe ;
- La nécessité de mettre en place des projets immobiliers qui offrent des logements décents et abordables ;
- La croissance démographique rapide, l'urbanisation accélérée et les mouvements de population entraînent une forte demande de logements.

2. RECOMMANDATIONS

- Prendre en compte les caractéristiques propres de la ville de Kinshasa ;
- Développer les services de base connexes notamment l'eau, l'électricité, la mobilité, la gestion des déchets, etc., sans lesquels l'immobilier n'a pas de valeur ;
- Réguler la promotion immobilière.

SESSION 3 : KINSHASA-MEGALOPOLE HORIZON 2050 : QUELLES INFRASTRUCTURES ET MOBILITE ADAPTEES

Panel 1 : Impact des grands projets d'infrastructures et d'équipements sur la mobilité et le développement urbain

1. CONSTATS

- Le doublement de la population Kinois en 2050 ;
- Kinshasa est la 3e ville la plus peuplée d'Afrique ;
- Inadéquation entre le développement des infrastructures et la croissance démographique ;
- Évolution spatiale de la ville de Kinshasa : Triplement de la population par rapport à l'occupation du sol, sans accompagnement des infrastructures de base ;
- Défis infrastructurels et de mobilité

2. RECOMMANDATIONS

- Mettre en place des infrastructures routières, notamment une ceinture périphérique, pour fluidifier la circulation de la population de Kinshasa ;
- Penser à une autre échelle les infrastructures et les équipements de la ville en envisageant la mise en place des grands projets (ports, chemins de fer, centrales hydroélectriques, irrigation, NTIC etc.) ;
- Mettre en place des partenariats public-privé (PPP) ;
- Construire des rocades en application des orientations du SOSAK.

Panel 2 : METROKIN, réponses au plan directeur de transport de Kinshasa ?

1. CONSTATS

- Le besoin en mobilité dans la ville de Kinshasa représente 47% de la population ;
- Tous les moyens de transports réunis, ne sont pas en mesure de satisfaire la demande ;
- L'absence d'un transport en site propre (TSP) ;
- La progression démographique de la ville de Kinshasa avec une densité élevée dans certaines communes ;
- L'inadéquation entre la croissance démographique rapide et le développement lent des infrastructures des transports causant ainsi les embouteillages.

2. RECOMMANDATIONS

- Nécessité d'organiser un moyen de transport en site propre (TSP) ;
- Disponibilité des ressources nécessaires pour doter Kinshasa en infrastructures de transport.



1. CONSTATS

- Faiblesse dans l'application des textes légaux liés au financement des infrastructures notamment la Loi 18/016 du 9 juillet 2018 relative aux partenariats public-privés, la loi n°004/2002 du 21 février 2002, portant Code des investissements, la loi 14/005 du 11 février 2014, portant régime fiscal, douanier, parafiscal, des recettes non fiscales et de change applicable aux Conventions de Collaboration et aux Projets de Coopération ;
- Difficulté d'application des solutions innovantes de financement à savoir les Conventions de Collaboration et des Projets de Coopération à la suite des limites du code des investissements ;
- Faible niveau de réalisation des infrastructures lié au financement PPP, cas du contrat Sino-congolais ;
- Faible capacité des administrations suite à l'absence des compétences techniques appropriées pour assurer la mise en œuvre des PPP ;
- Faiblesse de la structuration des projets ;
- Manque d'informations sur le portefeuille des projets en PPP en cours, avenir et en fin de vie.

2. RECOMMANDATIONS

- Attirer des PPP pour faciliter l'extension de la ville de Kinshasa en mettant en place un cadre légal et réglementaire adéquat garantissant la sécurité des investissements et rassurant les investisseurs privés ;
- Mettre en place un cadre stratégique et opérationnel pour permettre la mise en œuvre effective des projets PPP et d'assurer la lisibilité sur la vision et les priorités stratégiques ;
- Mettre en place des mécanismes de financements innovants ;
- Structurer les projets afin de s'assurer de leur impact réel sur les populations et l'environnement ;
- Recourir aux bons et obligations du Trésor, ainsi qu'aux fonds d'investissement.



1. CONSTATS

- Facultés d'importation ;
- Interdiction de la souscription d'une assurance directe à l'étranger pour tout risque localisé en RDC ;
- Mise en place de sanctions ;
- Difficultés à trouver des capitaux à faible taux d'intérêt.

2. RECOMMANDATIONS

- Capter en amont les fonds liés aux assurances lors de la négociation des financements des projets ;
- Analyser les prérequis pour les incorporer dans les contrats d'assurance ;
- Consulter les spécialistes pour la signature des contrats d'assurance sur mesure ;
- Organiser un écosystème capable de retenir le maximum possible des primes pour financer l'économie locale ;
- Recourir à la réassurance pour garantir les projets.



Panel 1 :

Le rôle des entités provinciales, villes, communes, dans l'organisation de la collecte des déchets : vers les PPP ou services Publics ?

1. CONSTATS

- Situation d'insalubrité généralisée dans toutes les communes de Kinshasa ;
- Faiblesse des investissements publics dans les infrastructures d'assainissement de l'environnement ;
- Ressources financières et logistiques insuffisantes allouées aux communes pour l'assainissement de l'environnement et la gestion des déchets.

2. RECOMMANDATIONS

- Créer un cadre légal, réglementaire et opérationnel incitatif favorisant la promotion des investissements privés dans l'assainissement de l'environnement et la gestion des déchets ;
- Faciliter et accompagner la mise en œuvre de l'économie circulaire ;
- Œuvrer pour un réel changement de mentalités dans l'assainissement de l'environnement et la gestion des déchets.



Panel 2 :

L'industrialisation des déchets et l'économie circulaire : rôle des secteurs public et privé

1. CONSTATS

- La ville de Kinshasa produit quotidiennement plus de 10 000 tonnes de déchets, dont 10 % sont des déchets plastiques ;
- Carence des ressources financières et logistiques adaptées à une gestion industrielle des déchets ;
- Prolifération des maladies liées à la mauvaise gestion des déchets ;
- Absence d'une politique clairement définie et soutenue de gestion des déchets depuis plusieurs décennies ;
- Faible incitation du secteur privé impliqué dans la gestion des déchets.

2. RECOMMANDATIONS

- Gestion durable et responsable des déchets ;
- Sensibilisation de la population à la gestion des déchets ;
- Promotion des investissements publics-privés (PPP) dans l'économie circulaire et le recyclage ;
- Installation d'usines de transformation des déchets dans chaque commune de Kinshasa ;
- Recyclage et/ou transformation des déchets électroniques, électriques, pneumatiques, etc. ;
- Mise en place de programmes d'assainissement d'urgence ;
- Utilisation de moyens de transport moins polluants ;
- Mise en place de différents modes de transport dans les villes (pistes cyclables, bandes piétonnes, téléphériques, trains).



1. CONSTATS

- La production d'énergie ne répond plus à la demande des projets immobiliers ;
- Kinshasa enregistre un déficit de 50 % en électricité ;
- Un taux de croissance urbaine de la population à Kinshasa de 4,5 % par an, d'où la nécessité d'augmenter la production de 30 % dans les 5 prochaines années.

2. RECOMMANDATIONS

- Mettre en place une politique d'urbanisation favorisant l'autonomisation énergétique des bâtiments en construction, notamment à travers l'octroi de licences de producteurs d'énergie aux promoteurs immobiliers ;
- Utiliser les énergies vertes (photovoltaïque, microcentrales hydroélectriques, etc.) ;
- Simplifier les procédures fiscales en mettant en place un choc fiscal, incluant l'exemption de TVA et de la taxe d'importation pour tous les produits liés à l'énergie renouvelable ;
- Exploiter les leviers d'aides internationales.



1. CONSTATS

- Existence de 1 250 normes nationales, mais non appliquées ;
- Création d'un Comité national de normalisation par l'Ordonnance 75-271 du 22 août 1975, portant création du Comité national de normalisation ;
- En cas de non-application des normes, règlements et contrôles, le doublement projeté de la population de la RDC dans les 25 prochaines années entraînera un développement anarchique accru des villes en général, et de Kinshasa en particulier ;
- Besoins croissants en infrastructures (bureaux, logements, etc.) ;
- Non-respect des documents de planification urbaine et manque de documents de planification dans plusieurs villes de la RDC ;
- Boom immobilier dans les villes de la RDC ;
- Dégradation inquiétante des équipements collectifs ;
- Non-respect de l'alignement, empiètement sur les emprises routières, accotements des chaussées occupés par des constructions anarchiques ;
- Dysfonctionnement des systèmes d'assainissement et de drainage en raison du manque d'entretien ou de techniques appropriées ;
- Lacunes, obsolescence ou absence de cadres juridiques existants sur l'urbanisation ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées au sein des Ministères ;
- Faibles allocations budgétaires ;
- Nécessité de mobilisation de financement innovant pour les projets de développement urbain ;
- Chevauchement et/ou conflits autour des prérogatives et des attributions des différents Ministères ;
- Absence de passerelles de collaboration et de coordination entre les Ministères impliqués dans le secteur de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la gestion foncière, de la construction, et entre le niveau central, provincial et local ;
- Croissance spatiale et démographique exponentielle sans plans d'urbanisme directeurs ;
- Les villes se développent par juxtaposition de lotissements, une situation qui dégrade l'environnement urbain ;

- L'étalement spatial se fait de manière désordonnée et peu coordonnée entre les services publics chargés de l'urbanisme ;
- Rareté des outils d'urbanisme et faible application de ceux existants par les parties prenantes ;
- Les constructions sont érigées sur des zones non aedificandi et souvent sans respect de la réglementation nationale en matière d'urbanisme et d'architecture, ce qui nuit à la qualité de vie ;
- L'accès au logement décent demeure problématique. Il n'existe pas en RDC de filière bien organisée pour la production de logements sociaux, y compris une chaîne de production des matériaux de construction ;
- La création et la gestion des lotissements n'ont pas permis à la RDC de tirer profit des effets d'agglomération de la population ;
- Les lois et réglementations dans le domaine de l'urbanisme sont devenues obsolètes au regard des problèmes et réalités actuels de nos villes ;
- Non-exécution de tous les plans d'aménagement de Kinshasa élaborés depuis 1960 jusqu'à ce jour.

2. RECOMMANDATIONS

- Assurer la conformité des projets aux normes de qualité et de sécurité pour contribuer à la construction de villes résilientes, sûres et respectueuses de l'environnement, à la hauteur des défis actuels et futurs ;
- Améliorer la qualité des constructions ;
- Édicter des règles de construction intégrant trois actions essentielles et indissociables :
 - Définir un cadre réglementaire clair, dictant les règles à respecter dans la conception, la réalisation et l'exploitation des bâtiments ;
 - Voter une loi rendant obligatoire le respect de ces règles et prévoyant des sanctions en cas de non-respect ;
 - Définir les contrôles réglementaires à effectuer par les inspecteurs des bureaux de contrôle.
- Mettre en place des normes de conception, d'exécution et d'équipement des ouvrages productifs ;
- Élaborer un recueil des normes et standards des infrastructures et équipements collectifs et productifs des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) pour impulser le développement local, conformément à la loi organique N°08/016 du 7 octobre 2008 ;
- Urbaniser à travers une planification intégrée, en accompagnant les villes dans l'élaboration de plans urbains de référence, en renforçant les capacités pour appliquer et faire respecter les documents de planification urbaine, et en établissant des cadres réguliers de concertation entre acteurs publics et privés ;

- Promouvoir des financements innovants pour le développement des infrastructures et la mise en œuvre de projets d'urbanisation durable ;
- Doter les villes du corridor Ouest Kinshasa-Kongo Central des outils de planification spatiale et d'urbanisme (plans et règlements), faciliter la délivrance des permis de construire, numériser le processus de demande et de traitement des dossiers de permis, digitaliser les plans particuliers d'aménagement des quartiers, et assurer la formation et le renforcement des capacités du personnel dans les espaces numériques du Congo.

Panel 2 :

Les voiries en béton ou asphalté, pour quelle durabilité et quels coûts ?

1. CONSTATS

- La construction d'une route en béton bitumineux est moins coûteuse que celle d'une route en béton hydraulique, mais cette dernière présente un coût total inférieur sur le long terme ;
- Multiplicité des décideurs dans l'attribution des marchés publics, ce qui complique le processus

2. RECOMMANDATIONS

- Privilégier l'utilisation des matériaux disponibles localement et en grande abondance ;
- Choisir les matériaux de construction des routes en fonction des conditions climatiques de la région ;
- Appliquer des normes strictes sur les routes (ex. : dimensionnement des ouvrages, tonnage, etc.) ;
- Développer une industrie locale pour les intrants tout en réduisant les taxes sur les produits importés ;
- Adopter, sauf contraintes majeures, les routes en béton hydraulique en raison de : sa longue durée de vie, le coût réduit des matières premières, son faible coût d'entretien, sa bonne adhérence pour les véhicules, même en temps de pluie, son faible impact carbone et son potentiel de recyclage tout au long de son cycle de vie.
- Mettre en place une fiscalité incitative et cohérente pour les matériaux de construction afin de réduire le coût global des travaux routiers ;
- Organiser des états généraux des travaux publics.

3. ACTIVITÉS CULTURELLES

11 SEPT
2024

Le comité d'organisation de la 8ème édition EXPO-BETON 2024 avait prévu en marge des conférences, exposition et visite des stands, l'organisation d'une soirée culturelle.

C'est dans ce cadre que, le 11 septembre 2024, sous la coordination de l'Honorable MUMENGI Didier, avec Madame DANGWELE Naomie comme animatrice, l'artiste musicien jazzman TSHIMANKINDA Jacques s'est produit, suivi du spectacle Viva Rumba, un hommage à notre riche patrimoine culturel.



l'Honorable
MUMENGI Didier



Animatrice
Madame DANGBELE Naomie



Artiste musicien
jazzman TSHIMANKINDA

4. CONCOURS ÉTUDIANTS AVEC REMISE DE PRIX

A. CONCOURS ETUDIANTS

► Témoignage



Madame Akila Prisca, ingénieure en électronique industrielle et informatique appliquée diplômée de l'ISTA, est l'inventrice de la KINGBOX, une logette intelligente permettant de gérer automatiquement l'électricité de la maison.

Cet appareil équilibre les charges entre les lignes disponibles, prévient les risques d'électrocution et d'incendie, et offre une gestion connectée via téléphone, incluant le contrôle et le paiement de l'électricité.

Manager d'entreprise, elle collabore avec la SNEL et le Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité pour réduire l'endommagement des appareils électriques.

Lauréate de plusieurs prix et nominée au WOMANTECH Awards, Madame Akila Prisca incarne l'innovation et l'excellence dans le secteur technologique.

► Des critères et des Participants

Un jury chargé du concours étudiant pour la désignation du meilleur projet et de la meilleure maquette et stand des entreprises a été mis en place par le Comité scientifique d'EXPOBETONRDC. Il était présidé par l'Ingénieur Urbaniste KYANA BASILUA Joël.

Cinq universités avec filières BTP (architectures, travaux public, urbanisme, électricité et informatique cas de l'ISIPA) ont été sélectionnées sur une base aléatoire par le jury.

Ont pris part à ce concours les institutions universitaires suivantes :



•INBTP



•ISTA



•ISAU

Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme



•ISIPA



•Université
LOYOLA
(Première participation)

Ce concours a été rendu possible grâce à l'implication des entreprises qui ont soutenu les étudiants en offrant des cadeaux tels que des stages professionnels, des formations et des opportunités d'embauche.

• **MODERN CONSTRUCTION :**

Offre des 5 stages professionnels à chaque structure participante ;

• **SAFRICAODE :**

Offre des stages professionnels

• **EURCOM :**

Offre des stages professionnels

• **SNEL :**

Offre des stages professionnels

• **KOLO MABELE :**

Offre de formation en AutoCAD professionnel avec possibilité d'embauche

• Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité : offre des stages professionnelles.

B.REMISE DES PRIX

Les Universités participantes ont chacune reçu un prix d'encouragement d'ExpobetonRDC et du Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa, Son Excellence BUMBA LUBAKI Daniel.

Les prix de la présentation du meilleur projet-étudiant des universités participantes ont été remis par les personnalités suivantes selon l'ordre ci-après :

• **1er Prix : INBTP**

par Son Excellence BUMBA LUBAKI Daniel, Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa ;



• **2e Prix : Université LOYOLA**

par BAHANGULU ba N'SILU André, le Directeur Général de MODERN CONSTRUCTION



• **3e Prix : ISAU**

Par BAMANISA KENZI Alexander, Vice-président de la Commission Environnement de la FEC et Gérant de la société CLEANPLAST;



• **4e prix: ISIPA**

Par John Directeur Général de la société GRADECO



• **5e prix: ISTA**

Par Madame MBOMBO MUAMBA Stéphanie, Envoyée spéciale pour la Nouvelle Economie du Climat.



C. DU PRIX D'EXCELLENCE ET DE LA CRÉATIVITÉ DANS LA CONCEPTION ET LA PRÉSENTATION DES STANDS

Un concours spécial pour l'excellence et de la créativité dans la conception et la présentation des stands des entreprises a été organisé. A cet effet, le jury ci-dessus mentionné a décerné le prix aux structures suivantes :

• **1er Prix : MODERN CONSTRUCTION :** pour l'originalité dans la présentation des maquettes ;

• **2e prix : GRADECO,** pour la qualité de service;

• **3e Prix : Agence Congolaise de la Transition Écologique et du Développement Durable (ACTEDD)** : pour la voiture électrique.

Tous ces prix ont été remis aux récipiendaires par l'Honorable Sénateur BAMANISA SAIDI Jean, Président du Comité d'Organisation d'EXPOBETONRDC.

D. DU PRIX D'ENCOURAGEMENT GRADECO à EXPOBETONRDC

À l'issue de la remise des prix mentionnée ci-dessus, la société GRADECO, par le biais de son Directeur Général, a décerné un prix d'encouragement à EXPOBETONRDC.

Ce prix a été remis à l'Honorable Sénateur BAMANISA SAIDI Jean, Président du Comité d'Organisation d'EXPOBETONRDC, en reconnaissance des efforts consentis depuis sa création pour la promotion des infrastructures en RDC.



2^{ÈME} PHASE EXPOBETONRDC 8^{ÈME} EDITION: MATADI/ KONGO CENTRAL



La deuxième phase D'EXPOBETONRDC à Matadi a connu :

- Cérémonie de lancement, la matinée du mercredi 18 septembre 2024 ;
- Sessions en panels, expositions, vente promotionnelle des produits des entreprises et échanges B2B et B2G.

1. CEREMONIE DE LANCEMENT

La cérémonie de lancement de l'étape de Matadi a été présidée par son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du gouvernement, avec les interventions des personnalités ci-après :



L'Honorable **BAMANISA SAIDI Jean**, Président du comité d'organisation d'ExpoBé-tonRDC ;



Monsieur **SAMUNA Fely**, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Kongo Central ;



Son Excellence Monsieur **BILOLO Grâce**, Gouverneur de la Province du Kongo Central



Son Excellence Madame la **Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith SUMINWA TULUKA** qui a prononcé le mot de circonstance.

➤ **Éléments saillants des interventions :**



**L'Honorable
BAMANISA SAIDI Jean**
Président du comité d'organisation
d'ExpoBétonRDC ;

“ Remerciements adressés à son Excellence Madame la Première Ministre, accompagnée du Vice-Premier Ministre en charge de l'Économie et le Ministre du Commerce Extérieur, pour leur présence.

L'occasion a été saisie pour souligner le contraste entre le manque d'infrastructures dans le secteur des BTP, le niveau de vie des populations du corridor ouest et les richesses pétrolières, l'électricité du grand Inga, ainsi que les ports de Matadi et de Boma.

Le corridor ouest, par son accès à la mer, ses ports et la voie d'entrée de Lufu, permet l'alimentation de la partie ouest de la République Démocratique du Congo en divers produits, notamment les matériaux de construction.

La province du Kongo Central devrait bénéficier d'infrastructures de qualité avec possibilité de développer des Plans Particuliers d'Aménagement Urbains pour les agglomérations proches de Kinshasa et de promouvoir des Zones Économiques à Lukala, Kimpese, et Songololo, où sont déjà installées des cimenteries et où d'autres industries pourraient également être implantées. ”



**Son Excellence
Judith SUMINWA TULUKA**
Première ministre, Cheffe du Gouvernement ;

“ Remerciements aux experts des institutions gouvernementales et privées des différents domaines qui, chaque année, participent activement aux journées d'échanges et de réflexions d'EXPOBETONRDC.

Les travaux de la première phase d'ExpobetonRDC ont dressé un bilan préoccupant du corridor ouest, marqué par l'absence d'outils de planification, d'investissements, de logements diversifiés et accessibles, ainsi que par le déficit d'infrastructures, etc.

Ce triste bilan appelle à bâtir un Congo plus beau qu'auparavant.

Les assises du Kongo Central devront proposer des solutions durables pour une occupation rationnelle des terres, suivant une planification adéquate, et favoriser une croissance saine des villes et des agglomérations du corridor ouest.

Elle a invité à la mise en place d'un cadre multisectoriel de réflexion réunissant l'État, les gouverneurs, les présidents des Assemblées provinciales, les autorités des entités politico-administratives, les représentants des entreprises publiques et privées, les chercheurs et la société civile, afin de définir le nouvel environnement urbain durable du corridor.

Elle a appelé à favoriser l'installation d'activités productives cohérentes, en parfaite harmonie avec la finalité de chaque agglomération, ainsi qu'à l'accès aux services sociaux, à l'énergie essentiellement renouvelable et à des formations adaptées aux réalités locales, afin de permettre l'accès à l'emploi.

Au regard de la concentration de l'industrie cimentière dans ce corridor ouest et du grand nombre de personnes travaillant dans l'industrie du bâtiment, elle a souligné la nécessité d'encourager la mise en place des Chambres de Métiers et de l'Artisanat des BTP, chargées de l'identification, de la formation et de la certification de la main-d'œuvre locale qualifiée mais non certifiée et sous-payée. ”

Après la cérémonie de lancement il y a eu la visite des stands, exposition, échanges B2B, B2G et des ventes promotionnelles.



2. CONFERENCES ET EXPOSITION

SESSION 1 : MATADI, POINT D'ANCRAGE DU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU CORRIDOR OUEST ; ROUTES RAIL-OcéAN : DES SOLUTIONS DURABLES ET INCIDENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RDC

Panel 1 : État des lieux et perspectives.

1. CONSTATS

Principales infrastructures de transport du corridor ouest :

La Route Nationale n° 1 (Muanda à Kinshasa) avec 550km, trop étroite pour son niveau de trafic actuel, sinueuse et vallonnée.

A certains endroits, elle manque d'ouvrages efficaces pour la canalisation des eaux de pluie ;

Le Chemin de Fer Matadi – Kinshasa avec 366 km, dans un état assez décent, avec un faible trafic, ayant comme faiblesses : son âge centenaire, un système de signalisation et de communication à moderniser, un matériel roulant insuffisant et nécessitant une modernisation ;

Les ports de Matadi, Boma et de Banana

a. Port de Matadi

Caractéristiques :

- 10 quais dont 9 opérationnels ou en cours de réhabilitation ;
- Un terminal à conteneur de 60.000 m² ;
- Un volume de manutention installée : 4,5 millions de tonnes par an ;
- Une faible capacité de chargement et déchargement ;
- Un volume de manutention très faible.

b. Port de Boma

Caractéristiques :

- 4 quais, dont un à conteneurs ;
- Un grand parc à véhicules ;
- Une faible capacité de chargement et déchargement.

1. CONSTATS

c. Port de Banana

Caractéristiques :

- Projet de construction d'un port en eau profonde réalisé en PPP (DP World) en 4 phases d'exécution ;
- 600 m de quai pouvant accueillir des bateaux de gros tonnage et traiter des milliers de conteneurs par an.

d. Port MGT

Caractéristiques :

- Investissement entièrement privé ;
- 350 m de quai avec une capacité de manutention accrue ;
- Temps de traitement des bateaux réduit, avec l'ambition d'attirer des gros navires en agissant sur le tirant d'eau.

e. CVM (Compagnie des Voies Maritimes)

Missions:

- Réaliser des études hydrographiques ;
- Assurer le balisage, le dragage, et le pilotage des navires.

f. Les aéroports de Matadi, Boma et Muanda

- Aéroport de Matadi : construit avant l'indépendance, piste en terre battue, d'une longueur de 1680 m et d'une largeur de 30 m avec peu de possibilités d'extension de la piste ;

- Aéroport de Boma : construit avant l'indépendance et n'existe plus à ce jour. L'aéroport actuel, Boma-Lukandu, dispose d'une piste en terre battue de 2500 m de longueur et 45 m de largeur, avec possibilité d'extension au-delà de 3000 m.

•NB : Tous les trois aéroports n'ont plus de trafic régulier, notamment en raison de la réduction des prix des billets par le gouvernement, rendant les compagnies aériennes non rentables. Seuls les vols affrétés sont opérés.

2. RECOMMANDATIONS

• Pour les routes

- Réhabiliter les principales routes de desserte agricole ;
- Améliorer la connectivité aux ports ;
- Réduire le trafic sur la route principale (RN1) en investissant dans une nouvelle route de sortie au sud du terminal, ce qui profitera également à la communauté locale
- Financer ces infrastructures par des partenariats publics-privés (PPP) ;
- Elargir la voie, réduire ses courbures, marquer le sol, etc.
- Accélérer la réhabilitation de la route N'djili brasserie Cecomaf, qui va au-delà de Kasangulu et la prolonger ;
- Construire une deuxième route moderne reliant Kinshasa, Matadi, Boma, Muanda et Banana ;
- Moderniser certaines routes importantes, telles que la RN16 (Kisantu-Kimvula), la route menant à Luozi, la route de Nkamba et la route Boma-Tshela, en raison de leur impact économique et social et de la nécessité de connecter différentes régions à l'intérieur du pays.

• Pour le RAIL

- Réhabiliter complètement la voie (le rail) ;
- Moderniser les systèmes de signalisation et de communication ;
- Acquérir suffisamment de matériel roulant : locomotives, wagons et voitures voyageurs ;
- Construire une nouvelle voie de chemin de fer moderne reliant Banana à Kinshasa, via Muanda, Boma, Inga et Matadi, dont les études sont en cours ;
- Réduire la sinuosité de la voie, ce qui permettra de diminuer le temps de trajet ;
- Rétablir la Voie nationale pour les exportations des minerais (CF Kinshasa-Ilebo).

• Pour la CVM (Compagnie des Voies Maritimes)

- Renforcer les capacités de dragage pour améliorer la navigabilité du bief maritime et permettre l'accueil des navires de grand tonnage.

• Pour les ports de Matadi, Boma et de Banana

Panel 2 : Import et export, entrepreneuriat, protectionnisme et libre échange

1. CONSTATS

- Faible durée de vie des entreprises du secteur de la production industrielle en RDC (2 à 3 ans) en raison du rétrécissement du marché intérieur, dû à la concurrence déloyale liée à l'importation massive de produits par des circuits non officiels ;
- Augmentation de la production industrielle nationale de 30 %, 50 % voire 100 % lorsque des mesures de sauvegarde sont prises ;
- Difficultés des entreprises industrielles des filières non protégées (fermeture temporaire de certaines lignes de production, etc.) ;
- Réduction de l'emploi en conséquence des difficultés des entreprises et de la sous-exploitation des unités de production.

2. RECOMMANDATIONS

- Appliquer la SPED (Stratégie Nationale de Promotion des Exportations et de Diversification des Marchés) mise en œuvre par l'Agence Nationale de Promotion des Exportations (ANAPEX) pour promouvoir et encourager les exportations ainsi que pour contrôler et réguler les importations ;
- Minimiser la facture des importations de produits dans les filières où le pays est bien doté dans le secteur ;
- Exporter autant que possible dans le respect de la légalité ;
- S'appropriier les mesures de sauvegarde prises et à prendre par le gouvernement pour favoriser la croissance économique de la RDC.



1. CONSTATS

- Existence de ressources minérales et emplacement stratégique du Kongo Central, pouvant en faire l'une des provinces minières les plus importantes du Congo ;
- Occurrences minérales similaires à celles du Katanga, telles que la malachite, l'azurite, la chalcopryrite, la bornite, le cuivre, l'or, l'aluminium, le phosphate ainsi que des matériaux de construction (marbre, granite, grès, calcaire, argile, etc.) ;
- Emplacement stratégique grâce à sa proximité directe avec Kinshasa ;
- Facilitation des échanges commerciaux grâce à un réseau routier et ferroviaire développé ainsi qu'une meilleure couverture administrative ;
- Potentiel énergétique important, avec plusieurs barrages hydroélectriques encore sous-exploités ;
- Existence d'infrastructures portuaires à Matedi et Boma ainsi que du futur port de Banana ;
- Existence de vastes zones encore insuffisamment explorées.

2. RECOMMANDATIONS

- Investir dans la recherche géologique et dans l'énergie : pour la découverte des gisements et mettre en valeur le potentiel énergétique par la relance des barrages hydroélectriques encore sous-exploités et la création par la Province des sociétés devant porter des projets miniers et des carrières ;
- Financer des projets par Fonds Miniers des Générations Futures et l'Impôt sur la superficie des concessions minières et prise de participation de la province dans des entreprises minières provinciales ;
- Développer des projets miniers et de carrières comme l'exploitation des sables bitumineux de MAVUMA, des phosphates à Kanzi, Vangu, Fundu Nzobe, de la bauxite à Isanghila, des matériaux de construction, etc ;



SESSION 2 : LE KONGO CENTRAL : SES OPPORTUNITES FONCIERES ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN

Panel 1 :

Le PDL 145 face aux besoins des infrastructures provinciales : quel avenir des programmes des villes, vers des PDV pour les centres urbains ?

1. CONSTATS

- Difficultés d'accessibilité à certains sites, notamment dans les territoires de Kimvula, Madimba, Songololo et Luozi ;
- Mauvaise gestion et manque de logistique au sein des entreprises adjudicatrices ;
- Pour les bâtiments administratifs :
Niveau d'exécution inférieur à 70% ;
Niveau d'achèvement et de réception provisoire inférieur à 43%.
- Les besoins en infrastructures restent élevés malgré la mise en œuvre du PDL 145 Territoires ;
- Développement urbain incontrôlé, exerçant une pression sur les forêts ;
- Croissance démographique rapide, entraînant une forte demande des services sociaux de base ainsi qu'en infrastructures éducatives et sanitaires pour rendre les territoires viables.

2. RECOMMANDATIONS

- Mettre en place un programme de suivi et évaluation du PDL 145 Territoires afin que les décideurs puissent tirer profit des expériences passées et soient mieux outillés ;
- Prioriser la réhabilitation et la construction des routes ;
- Intégrer les coutumes et traditions locales dans la mise en œuvre des projets ;
- Établir un cadre de concertation dans les enquêtes et dans le processus de sélection finale des sites.



1. CONSTATS

• Du point de vue des industries

Les industries entretiennent une interaction positive avec l'installation d'autres industries, ce qui favorise la formation d'un réseau interconnecté où elles se soutiennent mutuellement ;

• Du point de vue agricole

Faiblesse des revenus agricoles (environ 34 \$ par ménage), rareté des revenus mensuels, insuffisance d'aménagement des exploitations, faibles rendements, manque de mécanisation et de modernisation, difficulté d'évacuation des produits faute de routes, et absence de transformation des produits en produits semi-finis pour la consommation et l'industrie ;

Vieillesse des arbres et des cultures ;

Absence des centrales d'achat normalisées et des moyens de conservation des produits agricoles ;

Faiblesse de régularité des produits, des approvisionnements, de la disponibilité des produits, de la demande industrielle et de la capacité de logistique agricole ;

Exode rural ;

Absence d'expertise agricole due au rajeunissement de la population, de surcroît moins instruite, entraînant la faiblesse de la production agricole destinée à l'exportation ;

Absence des routes de desserte agricole ;

Faible accès des paysans, agriculteurs et/ou pêcheurs au capital foncier, ce qui limite leur capacité à obtenir des financements pour investir dans la création et le développement d'entreprises agricoles ou agroindustrielles.

2. RECOMMANDATIONS

- Reconstruire l'économie rurale en mettant en place un réseau de PME agricoles ayant accès au capital foncier et financier ;

- Intégrer le développement des chaînes de valeur agricoles et non agricoles ;

- Encourager l'entrepreneuriat du monde rural et des masses collectives ;

- Développer l'entrepreneuriat agricole dans le cadre de partenariats public-privé, en collaborant avec les confessions religieuses, les anciennes usines et les populations rurales, notamment par le couplage de la production entre ces acteurs et les propriétaires de bâtiments industriels abandonnés ;

- Développer l'entrepreneuriat dans les zones de concentration des entreprises en érigeant et faisant fonctionner un port sec à Kasangulu-Mingadi, en partenariat public-privé (PPP), pour servir de centre pour les PME spécialisées dans la logistique, le transport, la conservation et la distribution des produits ;

- Créer des centres de PME destinés à évoluer en Zones Économiques Spéciales, favorisant le développement des espaces locaux et générant de nouveaux débouchés par effet d'entraînement ;

- Promouvoir l'entrepreneuriat dans les espaces de concentration d'entreprises en PPP ;

- Relancer les activités du port de Boma en stimulant les exportations de produits frais, secs et manufacturés, en ciblant d'abord les produits agricoles frais et secs pour la diaspora africaine et les firmes pharmaceutiques internationales. À terme, relancer les cultures industrielles agricoles d'exportation (hévéea, cacao, etc.) ;

- Mettre en place deux centres de PME à Matadi, l'un dédié à l'agro-transformation et l'autre au montage d'engins ;

- Assurer de nouveaux débouchés pour Inga ;

- Revaloriser les ports et villes de Matadi et Boma, en les préparant à la concurrence du port en eau profonde de Banana ;

- Préparer la prise en charge de nouvelles opportunités d'affaires offertes par le port en eau profonde ;

- Mettre en place des modes de transport innovants pour l'approvisionnement de Kinshasa afin de réduire les embouteillages ;

- Redémarrer la production agricole du corridor pour justifier les investissements dans les routes de desserte agricoles.

1. CONSTATS

- Besoins importants en renforcement de capacité et en formations qualifiantes ;

- Nécessité d'accompagner les jeunes dans l'entrepreneuriat et de les financer ;

- 90 % des jeunes Congolais travaillant dans le secteur des bâtiments et travaux publics n'ont reçu aucune formation.

2. RECOMMANDATIONS

- Créer des banques ou des microcrédits pour aider les jeunes à créer leurs propres entreprises avec des modalités de remboursement adaptées, ce qui contribuera à stimuler l'économie ;

- Organiser des formations sur les métiers portuaires pour la province et accompagner les jeunes dans cette voie.

- Encourager les formations et métiers liés à la transition écologique pour lutter contre le réchauffement climatique ;

- Mettre en place une politique de promotion de la main-d'œuvre locale ;

- Établir des référentiels de métiers pour répondre aux besoins en formation des entreprises du secteur des BTP.



3. CONCOURS ÉTUDIANTS AVEC REMISE DE PRIX

A. CONCOURS ETUDIANTS

Un concours étudiant a été organisé à Matadi sous la houlette de Monsieur MBASHA Willy, expert en rhéologie. Ont pris part à ce concours les institutions

Ont pris part à ces concours les institutions supérieures et universitaires du Kongo Central suivantes :

1. IBTP :

Qui a présenté quatre projets à savoir : une solution pour résoudre les problèmes des embouteillages de Matadi, un parc automobile, un échangeur- une route secondaire – la construction d'une route en béton armé pour la sortie Safari

2. ISC :

Un projet d'informatisation d'attribution des plaques d'immatriculation automobile pour le Kongo central ;

3. ISIPA :

Qui a présenté quatre projets à savoir la mise en place d'une base des données des services cadastraux d'enregistrement des titres parcellaires, un projet de gestion de la sécurité individuelle dans la ville de Matadi ou dans le Kongo Central, un projet de consultation médicale en ligne et un projet de gestion de tourisme dans le Kongo Central ;

4. ISTM :

Qui a présenté un projet de recyclage d'objet d'art et matière plastique et la formation en anglais.

Le jury a levé l'option d'attribuer le prix à l'institution et non au projet de manière singulière présenté par un étudiant ou un groupe d'étudiants des institutions précitées

Ces institutions d'enseignements supérieurs et universitaires ont été représenté par :

- TUNGULU NSIKU : ISC ;
- DIKU MAYANGI : IBTP ;
- Mademoiselle BONGO Sephora: ISTM;
- NGOYI KAZADI: ISIPA.

B. REMISE DES PRIX

Les prix ont été décernés selon l'ordre ci-dessous :

- 4e prix : ISC/Matadi remis par Monsieur le Secrétaire général du ministère National du Plan M.....
- 3e Prix : ISIPA/Matadi remis par Monsieur Roger KANKWENDE, Secrétaire Exécutif du Club BTP& CMA
- 2e Prix : IBTP/Matadi remis par Monsieur KAHASHA Patrick, Directeur Général de PPC Barnet
- 1er Prix : ISTM/Matadi remis par Monsieur BAMANISA SAIDI Jean, Président du comité d'organisation d'ExpobetonRDC. Cette institution a été primée pour la créativité de la réalisation d'un projet environnemental portant sur le recyclage des œuvres d'art et des matières plastiques.

III. CONCLUSION GENERALE

Les travaux de la 8e édition d'EXPOBETONRDC, tenus à Kinshasa et au Kongo Central, ont abouti à de nombreuses recommandations devant mener à la révolution urbaine et des solutions durables pour la ville province de Kinshasa et la province du Kongo Central.

Il a été relevé que les travaux d'EXPOBETONRDC contribuent à la mise en place de solutions concrètes pour le développement de notre pays. À cet égard, le Chef de l'État a évoqué, entre autres, la création du Ministère en charge de la politique de la ville. Par ailleurs, Madame la Cheffe du Gouvernement a recommandé que le Gouvernement Provincial du Kongo-Central s'approprie les recommandations issues des travaux de cette édition.

Les grandes lignes des recommandations de ces assises sont :

- En ce qui concerne les infrastructures :

- La modernisation des infrastructures aéroportuaires et portuaires ;
 - La construction des routes et des viaducs en vue de lutter contre les embouteillages ;
 - La construction des routes modernes et aux normes plus larges avec moins de virage, des signalisations, des marquages et séparateurs ;
 - La réhabilitation de la route N'djili-brasserie jusqu' à la RN1 ;
 - La relance du trafic sur la voie fluviale Matadi-Boma- Banana ;
 - La nécessité d'utiliser des instruments de planification urbaine au regard de la densification des villes et agglomération du corridor
 - La mise en place d'un Master plan à l'horizon 2050 pour toutes les villes du Corridor Ouest ;
 - La mise en œuvre des instruments de planification existant comme SOSAK, PDTK et d'autres à mettre en œuvre pour l'ensemble des villes et agglomérations du corridors ouest ;
 - La mise en place des plans d'urbanisation clairs avec des orientations et des contraintes claires qui ne portent pas atteinte à l'environnement
 - Déterminer de manière cohérente les activités des villes et agglomération et leurs finalités
 - La promotion des matériaux locaux
 - La promotion des partenariats publics privés du niveau central au niveau des ETD ;
- #### - Sur le plan foncier :
- L'amélioration de la gouvernance foncière ;
 - La préservation des espaces fonciers qui serviront à accueillir des nouvelles villes ou des cités satellites ;

- La coordination des acteurs étatiques qui interviennent dans l'occupation des terres

- En ce qui concerne l'environnement, l'énergie, l'agriculture et l'industrie :

- La mise en place des partenariats public-privé (PPP) pour la gestion des déchets à tous les niveaux.
- Encourager et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables (recours au GPL par exemple) en vue de préserver l'environnement, nos forêts ;
- Créer des minis centrales solaires et hydrauliques pour booster le développement en milieu local et rural
- Encourager la production agricole locale, familiale et la mécanisation ;
- Encourager l'entrepreneuriat de masse en concluant des accords avec les confessions religieuses et les usines aux arrêts pour la relance des différentes filières agricoles.

- En ce qui concerne les Partenariats Public-Privés :

- Encourager les PPP dans le domaine des activités industrielles des petites et moyennes industries ;

Au regard des nombreuses études et recommandations utiles issues de travaux de EXPOBETON depuis 2016, un accompagnement institutionnel devrait être organisé sans oublier la mise en place d'un cadre d'évaluation desdites recommandations.



1. ABREVIATIONS

- ACTEDD : Agence Congolaise de la Transition Écologique et du Développement Durable
- ACGT : Agence Congolaise des Grands Travaux
- ACOPRIM : Agence Congolaise de Promotion Immobilière
- ADPI-RDC : Agence pour le développement et la promotion du Projet Grand Inga
- AFD Group : Agence Française de Développement
- ANAPEX : Agence Nationale de Promotion des Exportations
- ANSER : Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieu rural et périurbain
- APCSC : Agence de Pilotage de Coordination et de Suivi des Conventions signées entre la RDC et ses partenaires privés
- ARCA : Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances
- ARE : Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité
- ARSP : Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur Privé
- AZES : Agence des Zones Économiques Spéciales
- BTP : Bâtiments Travaux Publics
- CAMI : Cadastre Minier
- CCIKC : Chambre de Commerce et d'industrie du Kongo Central
- CIMKO : Cimenterie Kongo
- COPIREP : Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'État
- CSSPEVK : Comité Stratégique pour la Supervision du Projet d'extension de la Ville de Kinshasa
- CVM : La Congolaise des Voies Maritimes
- DGCDI : Direction Générale des Corridors de Développement Industriel
- ETD : Entité Territoriale Décentralisée
- FEC : Fédération des Entreprises du Congo
- FONHAB : Fond National de l'Habitat
- GPL : Gaz Pétrole Liquéfié
- GUPEC : Guichet Unique de délivrance de Permis de Construire
- INBTP : Institut National du Bâtiment et des Travaux Publics
- INPP : Institut national de préparation professionnelle
- ISAU : Institut supérieure d'architecture et d'urbanisme
- ISIPA : Institut Supérieur d'Informatique Programmation et Analyse
- ISTA : Institut Supérieur des Techniques Appliquées
- MCTC : Matadi Corridors Terminaux à Conteneurs
- MGT : Matadi Gateway Terminal
- OCC : Office Congolais de Contrôle
- ONA : Ordre National des Architectes
- ONEM : Office National de l'Emploi
- OVD : Office des Voiries et Drainages
- PDTK : Plan de Développement du Transport de Kinshasa
- PPP : Partenariat Public-Privé
- PPCB : PPC/Barnet
- RN : Route Nationale
- SFA : Société Financière d'Assurance
- SCTP (ONATRA) : Société commerciale des transports et des ports
- SEM : Son Excellence Monsieur
- SNEL : Société Nationale d'Électricité
- SOCIR : Société-Congolaise-des-Industries-de-Raffinage
- SOSAK : Schéma d'Orientation Stratégique de l'Agglomération de Kinshasa
- SPED : Stratégie nationale de Promotion des Exportations et Diversification des marchés
- UC-PPP : Unité de conseil & de Coordination du Partenariat Public-Privé

2. COMITÉS D'ORGANISATION

• EXPOBETONRDC

BAMANISA SAIDI Jean : Président du Comité d'organisation
 SUNGUZA MAYELE Maurice : Vice-président
 USENI MWADIBANDU Francis : Secrétaire Général
 KYALUMBA Joseph : Assistant du Président
 KIAKU MBUTA Serge : Directeur Commercial
 BAZENGA BA MAKUTA Guy Rolly : Conseiller Juridique
 KINIÉRI KINIÉRI Fabrice : Event Manager
 LIMANDO Guy Christian : Financier
 KOTCHO KASUKU Merlo; Directeur Relations publiques
 SALINGI Prisca : Assistante de direction

• CCIKC

-SAMUNA Felly
 -MALAMBA Marie Chantal
 -VANGU Serge
 MPUTU Gerry

• COMITÉ SCIENTIFIQUE

Honorable BAMANISA SAIDI Jean
 SUNGUZA MAYELE Maurice
 USENI MWADIBANDU Francis
 BAZENGA BA MAKUTA Guy Rolly
 KYALUMBA Joseph
 NDONDOBONI Fiyou
 KYANA Joël



BAMANISA SAIDI Jean :
Président du Comité
d'organisation



SUNGUZA MAYELE Maurice :
Vice-président



USENI MWADIBANDU
Francis : Secrétaire Général



KYALUMBA Joseph :
Assistant du Président



KINIÉRI KINIÉRI Fabrice :
Event Manager



LIMANDO Guy Christian :
Responsable Financier



KIAKU MBUTA Serge :
Directeur Commercial



KOTCHO KASUKU
Merlo;
Directeur Relations
publiques



BAZENGA BA MAKUTA
Guy Rolly :
Chargé des questions
juridiques



SALINGI Prisca :
Assistante de direction

3. LISTE DES PARTICIPANTS

3.1. LISTE DES PRÉSIDENTS, MODÉRATEURS ET PANELISTES

-PRÉSIDENTS DES PANELS

1. SEM MUKOKO SAMBA Daniel, Vice Premier Ministre, Ministre de l'Economie
2. SEM PALUKU Julien, Ministre du Commerce Extérieur
3. SEM. TENGE TE LITHO Didier, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Urbanisme et Habitat en charge du développement de la ville
4. M. NKUSU DONGALA SIYA Alex, Secrétaire Exécutif du COPIREP
5. M. Xavier CARBONNEL, Directeur Général de Bboxx
6. M. Yann LEROUX, Spécialiste en certification et réglementation

-MODÉRATEURS DES PANELS

1. M. MATUNGULU Bodom, Président Think Tank DRC
2. M. LUZOLANU Robert, Coordonnateur Cellule de Développement Urbain de Kinshasa Stratégie
3. M. AI KITENGE
4. Ir. UYUMBU SOKO LONGE Michel, Président du conseil d'administration de la Corporation nationale des ingénieurs BTP,
5. Mme MALAMBA Chantal, Secrétaire Générale de la CCIKC
6. M. VANGU Serge, Administrateur à la CCIKCM
7. M. KASEMBO Dieudonné, Opérateur Economique
8. M. SAMUNA Fely, Président CCIKC
9. M. BEYA Fanon, Directeur Général ONEM

-PANELISTES

1. Honorable BOKETSHU BOFILI Jean-Paul, Sénateur
2. SEM. Guy LOANDO, ministre de l'Aménagement du Territoire
3. SEM LWAMBA Teddy, ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité
4. Honorable Papy MATENZOLO Président de l'Assemblée Provinciale du Kongo Central
5. SEM. BUMBA LUBAKI Daniel, Gouverneur de la ville Province de Kinshasa
6. SEM NKUANGA MASUANGI BILOLO Grâce, Gouverneur de la Province du Kongo Central
7. SEM HESHAM El Mekwad, Ambassadeur de l'Egypte en RDC
8. Alina MIRZAKANOVA, Porte-parole de l'Ambassade de la fédération de Russie en RDC
9. M. KOCHI Georges, Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics
10. M. MPIANA Héritier, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement
11. M. KATENDE Christian, Directeur Général ARPTC
12. M. MUKENDI MUKEPESHA Kennedy Pierre, Directeur Général GUPEC
13. M. TUMBA Victor, Directeur Général OVD
14. M. ONEPUNGA Eric, Directeur Général METROKIN
15. M. SHEMBO Freddy, Directeur Général APCSC
16. M. NGENYI François, Directeur Général d'UC-PPP
17. M. MIKA KAYEMBA, Directeur Général ACOPRIM
18. M. KUMBA SHUKULU Blaise, Directeur Général Adjoint ACGT
19. M. Xavier CARBONNEL, Directeur Général BBox
20. M. Yann LEROUX, Directeur Général SEGUCE/VERITAS

21. M. KHASHA Patrick, Directeur Général PPCB
22. M. LUKUSA Martin, Directeur Général de l'ONATRA
23. M. NGOY Christian, Directeur Général MCTC
24. M. MAKABI Glend, Directeur Général MGT
25. M. MABOLIA Popol, Directeur Général du CAMI
26. M. KANINDA Alain, Directeur Général ARCA
27. M. Xavier Patrick DENYS, Directeur Général de SFA (Société Financière d'Assurance)
28. M. KABEZA Christian, Directeur Général ZAMARA Assure
29. M. Gaudens KANAMUGIRE, Directeur Général MAIFAIR INSURANCE
30. M. KIKANGALA NGOY Jeannot, Directeur Général de l'Office des Routes
31. M. TUMBA Victor, Directeur Général de l'OVD
32. M. BONGWELE ONANGA Guyguens, Directeur Général de CIMKO
33. M. MUSIMAR Cyprien, Directeur Général ANSER
34. Mme MUBENGA Sandrine, Directeur Général ARE
35. M. LUSINDE Fabrice, Directeur Général SNEL
36. M. Paul HINKS, Directeur Général SYMBION
37. Mme MIASEKAMA Hélène, Directrice Générale DGCDI
38. M. LUKUSA Martin, Directeur Général de l'ONATRA
39. M. LUSINDE Steve, Directeur Pays PowerGen Renewable Energy
40. M. MUABILU Christelle, Directeur Général Adjoint OCC
41. M. ELIR ODIO, Directeur Général Adjoint de SOGAZ
42. M. TWAMBILANGANA MUKONGO Damien, Directeur Général Adjoint ANSER
43. M. MAGOGO Hippolyte, Directeur Général Adjoint AZES
44. M. KATEMBWE MBALA Thierry, Coordonnateur du Comité stratégique de suivi du projet d'extension de la ville de Kinshasa
45. Mme MALANDA Marie Pascale, Coordinatrice ACTEDD
46. M. Bob MABIALA, Coordonnateur ADPI-RDC
47. Mme Safia IBRAHIM-NETTER, Directrice AFD Group
48. M. MBOMBO Stéphanie : Envoyée spéciale du Président de la République pour la Nouvelle économie du climat
49. KANGULUMBA Vincent, Professeur d'Université et Avocat
50. MASSAMBA VAL, Professeur d'Université
51. Ir. KYANA BASILUA Joël, Président de la Corporation des Urbanistes du Congo
52. Ir. NDONDOBONI FIYOU, Président de l'Ordre National des Architectes
53. M. BOKO Koffi, Architecte
54. M. Bayi MUKANA, Architecte
55. M. KABONGO Anderson, Urbaniste
56. M. SAMUNA Fely, Président de la CCIKC
57. M. BAMANISA KENZI Alexander, Vice-Président Commission Environnement FEC et Gérant de CLEANPLAST
58. M. SHIMBA KANKWENDE Roger, Secrétaire Exécutif Club BTP & CMA
59. M. FERUZI Guillaume, Directeur de Contrôle et Inspection ARSP
60. M. MUANDA Bryan, Délégué Commercial Modern Construction
61. M. Mehdi DELLECH, Directeur Marketing SOKERIKO
62. Mme Dahlia DILANDA, Directrice commerciale IMMOROSE
63. M. Victor Bay MUKANYA KAYEMBE
64. M. NZOKO Zephyrin, Directeur Provincial de l'INPP KONGO CENTRAL
65. M. Franc BEAUSAERT, Directeur Général SOCIR
66. Les administrateurs des territoires du Kongo Central

3.2. LISTE DES PARTENAIRES :

➤ Officiels :

- Présidence de la République
- Le Gouvernement de la Ville- Province de Kinshasa
- Le Gouvernement de la Province du Kongo Central

➤ Entreprises privées :

- AFRICELL
- AFRICA MOTORS AGRICULTURE
- AQUASH SPLASH
- AUTO REPUBLIQUE
- BACS & SACS SARL
- BAM'S CLEAN
- BEFORWARD
- BRALIMA
- BUREAU VERITAS
- CASE IH AGRICULTURE
- CCIK, Chambre de Commerce et d'Industrie de Kinshasa
- CILU, Cimenterie de Lukala
- CIMKO, Cimenterie Kongo
- CLEAN PLAST
- CLUB BTP&CMA, Club des Bâtiments Travaux Publics et Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- CONGO MOTORS-AMAZ SARL
- D&R Alu Congo
- DEV SOLAIRE
- FIRSTBANK DRC
- GADRECO
- GROUPE PRESTIGE
- IMMO CLE
- IMMOROSE
- IMMO SERKAS SARL
- INZO NA BETO
- JAGUAR
- JENGA CEMENT SARL
- LEXXCOM PETRIOLIUM
- LOGS OIL
- MAERSK LINE
- MANAGEMENT,ENGINEERING & CONTRACTING
- MAYFAIR ASSURANCES
- MEC KIN
- MILVEST
- MINING ENGINEERING SERVICES
- MODERN CONSTRUCTION
- MORCO SERVICES
- NCPDC
- NYUMBA YA AKIBA / CIMKO
- PARIS DE DECORS
- PGC

➤ **Entreprises & Établissements publics :**

- ACGT, Agence Congolaise des Grands Travaux)
- ACTEED
- AN-PPIE, AGENCE NATIONALE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ETAT
- ARPTC, Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo
- ARSP, Autorité de Régulation de le Sous-Traitance dans le Secteur Privé
- CAMI, Cadastre Minier
- DGI, Direction Générales des Impôts
- FPI, FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE
- FOGEC, Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo
- LMC, Lignes Maritimes Congolaises
- OCC, Office Congolais de Contrôle
- OGEFREM, Office de Gestion du Fret Multimodal
- ONATRA, Office National des Transports
- OVD, Office des Voiries et Drainages
- SNEL, Société Nationale d'Électricité



Merci!

